

Plaidoyer pour une économie apaisée

Jacques Bichot, économiste, sur Economie matin le 20 décembre 2018

www.economiematin.fr/news-plaidoyer-pour-une-economie-apaisee

Nous arrivons à Noël, fête de la paix – y compris pour ceux qui n’adhèrent pas à la foi chrétienne. Or la paix ne se limite pas à l’absence de conflits militaires. L’activité économique, elle aussi, est souvent conflictuelle. Trop souvent, et trop fortement. La saga des gilets jaunes, avec ses affrontements sur les Champs-Élysées et en maints autres lieux, avec l’usage de la force, voire de la violence, soit pour faire revenir les pouvoirs publics sur des décisions ressenties comme des agressions, soit pour essayer de faire « rentrer dans le rang » les contestataires, en est un exemple. Mais le marché, l’activité commerciale et financière, sont organisés sur le mode de la lutte, de l’affrontement, autant et parfois plus que sur la coopération. Ne pourrait-on réfléchir aux moyens d’évoluer vers une économie où l’agressivité tiendrait moins de place, où l’adrénaline requise pour avancer serait plutôt produite par la recherche excitante de solutions gagnant/gagnant ?

Pour amorcer cette réflexion, une porte d’entrée intéressante est la comparaison entre les techniques de marché et celles de contrats d’échange à moyen ou long terme.

Le marché n’est pas l’alpha et l’oméga des rapports économiques

Pour organiser les échanges, le marché est sans aucun doute une technique intéressante. La hausse des prix diminue la demande et stimule l’offre, ce qui permet dans la majorité des cas de ne produire que peu de biens ou de services qui ne seront pas vendus, tout en donnant satisfaction à une très grande partie des clients potentiels. Mais l’application pure et dure de la formule « marché » conduit à des gaspillages et à des drames qui pourraient être évités, ou atténués, en ayant recours aux contrats à long ou moyen terme.

Prenons par exemple les prix des hydrocarbures. Lorsqu’ils sont élevés, les compagnies pétrolières ont massivement recours aux services de sociétés qui recherchent de nouveaux gisements en utilisant des techniques sismiques sophistiquées, et elles achètent ou louent beaucoup de matériel pour réaliser davantage de forages et acheminer davantage de gaz ou de pétrole. Les fournisseurs font alors des affaires en or : les pétroliers surenchérisent pour acquérir leurs produits, comme les tubes sans soudure dont Vallourec est spécialiste, et leurs services, comme ceux rendus par Bourbon ou CGC pour la recherche de gisements offshore.

Mais les prix des hydrocarbures finissent un jour par baisser, et comme la baisse est aussi excessive que la hausse, l’exagération étant une caractéristique des marchés, l’exploration et la mise en service des nouveaux gisements ralentissent très fortement. Dès lors, les biens et services nécessaires à ces activités ne trouvent plus preneur qu’à des prix ne couvrant pas les dépenses des compagnies qui les produisent. Bourbon en est à demander au tribunal de commerce de surseoir à la saisie de ses actifs (notamment des navires équipés pour la recherche sismique et d’autres services de haute technicité) et les actions de Vallourec, après avoir brillé au firmament boursier, se vendent pour une bouchée de pain. Quant aux salariés de ces sociétés sinistrées et de leurs semblables, beaucoup se retrouvent à Pôle Emploi ou à l’équivalent dans d’autres pays.

Des contrats à moyen et long terme entre producteurs et utilisateurs de ces services pétroliers, assortis de certaines clauses de souplesse, permettraient de limiter cette gabegie et les risques courus par les salariés comme par les actionnaires.

En économie administrée, les pouvoirs publics s'octroient des pouvoirs excessifs, qu'ils utilisent rarement de façon véritablement bénéfique aux entreprises et aux travailleurs : il n'est pas question de faire l'éloge de ce modèle. Mais la quasi exclusivité qu'ont réussi à instaurer certains hommes d'affaire et politiciens en faveur de l'économie de marché au sens le plus étroit, le plus court-termiste de ce terme, est nocif. L'échange ne se limite pas au marché *stricto sensu* ; les échanges réalisés dans le cadre de contrats à long ou moyen terme permettant davantage de régularité, limitant les risques, encourageant à la coopération plutôt qu'à l'affrontement, permettraient dans bien des cas de parvenir à de meilleurs résultats économiques tout en diminuant l'insécurité pour les employeurs, les salariés, les fournisseurs et les clients.

Les intégristes du marché sabotent l'économie d'échange

L'expression « économie de marché » est utilisée dans deux sens bien différents. Son côté lumineux est la liberté des personnes et des organisations. Son côté sombre est le totalitarisme sournois qui parvient à éliminer ou à marginaliser la plupart des formes d'échange qui ne se conforment pas au modèle marchand pur et dur.

Ce modèle est dichotomique, pour ne pas dire schizophrène. D'une part, il recourt à la confrontation bien organisée d'une offre et d'une demande émanant l'une et l'autre d'une multitude d'acteurs. D'autre part, il accepte et favorise des opérations spéculatives et des transactions déloyales.

Prenons la criée où les marins-pêcheurs viennent vendre leur poisson. Si les prises ont été abondantes, le prix de marché qui correspond, pour les économistes, à l'intersection de la courbe d'offre et de la courbe de demande, est assez modeste pour permettre d'écouler la marchandise sans léser les équipages ni les armateurs. Et si lignes et filets sont remontés peu chargés, un prix plus élevé, qui sera répercuté sur la ménagère préférant nettement la sole au beefsteak, remplit le même office. Tel est le côté lumineux du marché.

Prenons maintenant les opérations de vente à découvert, par exemple celle qui fit en septembre 1992 la fortune de Georges Soros au détriment de la *Bank of England*, des consommateurs britanniques, et du système monétaire européen alors en construction. Si nous étions branchés sur la *Guerre des étoiles*, nous parlerions en l'occurrence de la face obscure de la force. Dès lors que la réglementation d'un marché – ici, celui des changes – permet au nom de la liberté de vendre ce que l'on ne possède pas, dans le but de pratiquer une sorte de banditisme, rien ne va plus.

Il y eut jadis des marchés aux esclaves. Fort heureusement, ils sont aujourd'hui interdits, mais quantité d'autres pratiques malsaines sont autorisées. Les marchés ont besoin d'être encadrés ; toutes les opérations ne sont pas admissibles du fait qu'elles ont lieu sur un marché. Celui des cryptomonnaies, aussi néfaste et attrape-nigaud que les opérations d'un Bernard Madoff, diffère de ces dernières en raison d'une construction juridique plus astucieuse qui, dans l'état actuel des législations, ne permet pas à ceux qui s'y font plumer de saisir les tribunaux. Bref, si le marché est une institution merveilleuse quand il est convenablement organisé, cette condition est loin d'être toujours remplie. Vive la liberté – mais pas celle du renard dans le poulailler !

Il faut développer l'échange sans le limiter aux marchés

En faisant du marché une sorte de Saint-Graal, des idéologues qui se disent libéraux mais ne sont que libertaires justifient des pratiques détestables et détournent l'attention de ce dont nous avons grand besoin : améliorer nos pratiques de l'échange non marchand. Ainsi les assurances sociales, qui ne peuvent pas constituer un marché, pourraient fort bien être intégrées à l'économie d'échange si celle-ci n'était pas abusivement réduite à sa forme marchande.

Par exemple, nous avons un besoin vital d'un bon système de retraites par répartition, et cette formule peut être organisée comme un échange entre générations successives, mais en aucun cas comme un marché. De ce fait, l'ignorance de nos pouvoirs publics (et de ceux de la plupart des autres pays) à l'égard des modalités d'échange autres que le marché a livré les malheureux systèmes de retraites dites « par répartition », pieds et poings liés, à des politiciens et à des syndicalistes qui n'ont pas idée de mettre autre chose que de la bureaucratie au cœur de nos systèmes de protection sociale.

Si l'on prend l'ensemble du système français d'assurances sociales, c'est quasiment un quart de l'économie française qui est ainsi exclu de l'économie d'échange, et juridiquement organisé en dépit de tout bon sens économique : tel est l'un des résultats particulièrement fâcheux, nocifs pour notre développement et pour la résolution de nos problèmes, produits par le réflexe pavlovien qui nous pousse à identifier l'échange au marché. Cette réduction idéologique de l'échange au marché est très dommageable humainement, socialement, économiquement et politiquement.